Aktioune vum Ministère fir Ëmwelt, Klima an nohalteg Entwécklung mat de Gemengen, der Chambre des Métiers an der Chambre de Commerce

**Geliefte Klimaschutz**

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

# SuperDrecksKëscht® fir Betriber - gestion écologique des déchets selon le modèle de la SDK

Informations sur :
**sdk.lu**

Contact :
**info@sdk.lu**

**Informations sur la prévention, la collecte et la valorisation des produits de déchets, ainsi que la certification du label ‚SDK fir Betriber'**

# Gérer les déchets conformément à la loi et de manière durable et réduire ainsi les coûts

Collecte sélective des produits et prévention - deux principes inséparables

Pour gérer dûment les déchets, les producteurs de déchets doivent satisfaire à des exigences rigoureuses. La loi du 21 mars 2012 sur la gestion des déchets stipule explicitement que les entreprises doivent tenir compte de la hiérarchie des déchets prescrite par l'UE. Lors de la gestion des déchets, la prévention et le recyclage sont au premier plan. Viennent ensuite le recyclage du matériel au sens de l'économie circulaire, puis toute autre valorisation (par ex. récupération énergétique) et enfin l'élimination finale. Une gestion des déchets intelligente est non seulement écologique et durable, mais permet également de réduire les coûts et de renforcer ainsi la compétitivité.

## Le plan de gestion des déchets dans l'entreprise

Conformément à l'article 27 paragraphe (2) de la loi sur les déchets du 21 mars 2012, le plan de gestion des déchets dans l'entreprise englobe les tâches suivantes :

a) ***appliquer des méthodes et fabriquer des produits qui préviennent la production de déchets ;***

b) ***procéder à la collecte sélective des différentes fractions de déchets afin de garantir une excellente valorisation des fractions ;***

c) ***valoriser ou éliminer les différentes fractions de déchets dans des installations appliquant les meilleures technologies disponibles ;***

d) ***documenter les processus de manière appropriée afin de garantir la transparence des flux de déchets ;***

e) ***former et sensibiliser le personnel travaillant dans le secteur des déchets.***

Comment une entreprise dont le principal intérêt n'est pas de gérer des déchets mais de fabriquer des produits ou de fournir des prestations peut-elle satisfaire à ces dispositions ?

C'est ici que joue le conseil compétent fourni par les collaborateurs de la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber** qui sont gratuitement aux côtés de l'entreprise ou de l'institution pour la conseiller, l'assister et l'encadrer durablement dans le cadre de la mise en œuvre concrète du plan de gestion des déchets.

**Les partenaires de l'initiative du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, actifs dans le secteur depuis 1992, sont la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. Pour eux, la SuperDrecksKëscht® fir Betriber est un outil important de mise en œuvre du plan national de gestion des déchets et du plan national de développement durable dans le but de mettre en place une gestion écologique protégeant l'environnement et ménageant les ressources énergétiques et naturelles. Cela signifie une protection du climat pratiquée.**

hiérarchie des déchets UE

# Entreprise, institution, chantier ou résidence – nous avons la solution appropriée pour vous

Conseil compétent pour une gestion écologique des déchets

**L‘offre de la SuperDrecksKëscht® fir Betriber s‘adresse à tous les acteurs de l‘économie luxembourgeoise, qu‘il s‘agisse des entreprises ou des établissements des secteurs privé et public. Voici quelques exemples : industrie, artisanat, gastronomie et tourisme, secteur bancaire, administrations, écoles. Même les exploitations agricoles utilisent de plus en plus l‘offre. Des concepts spéciaux existent pour les chantiers ou habits collectifs (résidences). Le concept est incorporé dans d‘autres activités nationales, par ex. le Pacte sur le climat ou le label national de construction durable (LENOZ).**

## Que comprend la consultation gratuite de la SuperDrecksKëscht® fir Betriber ?

- **Plans de gestion des déchets spécifiques à l’entreprise**
- **Conseils spécifiques sur toutes les questions ayant trait à la gestion des déchets, notamment à la prévention et réduction des déchets**
- **Plans individuels de gestion des déchets pour la collecte sélective de tous les déchets**
- **Stockage propre et correct de tous les déchets**
- **Formation et motivation des collaborateurs afin d‘adopter le bon comportement face aux déchets et de les gérer correctement**
- **Informations sur la transparence des flux de substances à l‘égard d‘un recyclage efficace en terme de ressources naturelles, la valorisation et l’élimination de substances**
- **Documentation et mise au point de bilans des déchets**
- **Amélioration de la sécurité du travail par un stockage séparé et sûr des déchets**

## Que pouvez-vous faire en tant que responsable ?

- Demandez à la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber** de vous conseiller dans le cadre de la gestion de vos déchets.
- Etablissez un plan interne de gestion des déchets et mettez-le en œuvre. Ceci est une action durable et vous permettra également d’économiser des coûts.
- Faites participer vos salariés à la mise en œuvre du plan de gestion des déchets. Des salariés motivés sont le meilleur garant de qualité et continuité.
- N’hésitez pas à mettre en avant votre comportement écologique dans vos relations avec la clientèle. Faites ressortir le rôle important que vous jouez ainsi dans la mise en place d’une société au caractère durable.

La **SuperDrecksKëscht®** se considère comme un intermédiaire neutre transmettant du savoir-faire et travaille étroitement avec tous les acteurs et groupements d‘intérêts. Par exemple avec la Fédération des Artisans (FDA), la Confédération Luxembourgeoise de Commerce (clc), la HORESCA (gastronomie), le GSPL (groupement de gestionnaires d‘immeubles), la MBR (centrale paysanne) ainsi que les systèmes de collecte nationaux (Ecotrel, Ecobatterien et Valorlux).

Informations:
sdk.lu

Contact:
info@sdk.lu

# Compétitivité
# grâce à l‘octroi du label de qualité

Remise officielle du label

Le label de qualité de la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber** est une marque de qualité délivrée pour une gestion écologique des déchets. Il est attribué par le ministère de l‘Environnement, du Climat et du Développement durable ainsi que par les partenaires Chambre des Métiers et Chambre de Commerce. Le label est certifié selon la norme internationale ISO 14024 qui comprend les dispositions s’appliquant à la procédure de contrôle et les exigences auxquelles doivent satisfaire les contrôleurs.

## Comment obtenir le label SuperDrecksKëscht® fir Betriber ?

Les critères sont les suivants : application de mesures de prévention, collecte sélective de tous les produits, stockage écologique et traitement des produits par une entreprise agréée garantissant une grande qualité et transparence dans le recyclage et l’élimination des déchets. Vient s’y ajouter une gestion responsable, c’est-à-dire la participation et l’information des salariés et la prise en compte des objectifs environnementaux dans le choix des fournisseurs et prestataires de services. L’entreprise doit prouver qu’elle gère ses déchets dans les règles de l’art en présentant des documents appropriés et transparents, comme les justificatifs attestant le traitement et le recyclage des déchets dans le respect de l’environnement et un bilan quantitatif des différents produits évacués.

Le respect des critères définis pour le label de qualité est contrôlé une fois par an et attesté par un certificat. Si l’entreprise satisfait aux critères pendant 5 années consécutives, elle se voit remettre un diplôme et le contrôle n’a plus lieu que tous les 2 ans. L’entreprise est ainsi récompensée de son engagement pour l’environnement et de son action responsable.

## Quels sont les avantages du label de qualité de la SDK fir Betriber ?

### Au niveau économique

- **Utilisation de produits de meilleure qualité et durables**
- **Réduction des coûts d‘élimination par la prévention des déchets**
- **Avantage publicitaire grâce au label de qualité**
- **Instauration d’un climat de confiance et fidélisation de la clientèle**
- **Meilleur contrôle des processus au sein de l’entreprise**

### Au niveau écologique

- **Conservation des ressources par la prévention des déchets et traitement des déchets dans des filières de recyclage de haute qualité**
- **Contribution à l‘économie circulaire**
- **Protection active du climat grâce à une gestion intelligente des déchets**

### Au niveau réglementaire et social

- **Filières fiables d’élimination/ de recyclage des déchets**
- **Sécurité du travail pour les collaborateurs**
- **Stockage sûr des substances dangereuses pour l’environnement / prévention**

Le label permet une évolution durable au sens d’une gestion efficace des ressources naturelles et du contrat entre les générations. Le label de qualité certifié selon la norme ISO 14024 est un module important pour les entreprises et institutions qui ont mis en place un système de gestion de la qualité ou de gestion environnementale.

# Clé du développement durable - prévenir les déchets avec succès

**Aujourd'hui, la priorité est donnée à la prévention des déchets au niveau national et européen. Pourquoi ? Cela va de soi. En effet, un déchet qui n'est pas produit ne peut avoir ni d'effet négatif sur l'écosystème ni engendrer de coûts économiques.**

## Que signifie la prévention des déchets ?

La loi sur les déchets de 2012 définit la prévention comme suit :

- Mesures visant à réduire la quantité de déchets, également par le recyclage ou le prolongement de la durée de vie des produits
- Mesures visant à réduire les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et sur la santé humaine
- Mesures visant à réduire la teneur en polluants des substances et produits

Dans le cadre du concept de gestion des déchets, le conseiller vérifie en collaboration avec le responsable sur place quelles mesures de prévention sont réalisables. Il peut par exemple s'agir de l'utilisation de systèmes à usage multiple, de textiles lavables ou de vaporisateurs réutilisables à la place de bombes aérosols. La prévention consiste également à la réutilisation après traitement, par exemple la réparation de palettes ou l'utilisation de matériaux d'emballage permettant la réutilisation à des fins propres.

Au sens de la loi sur la protection de l'environnement et de la santé et de la réduction des substances nocives, la **SuperDrecksKëscht®** contrôle et œuvre en faveur des produits écologiques. La campagne « Clever akafen » s'adresse principalement au consommateur final, mais les entreprises aussi peuvent en profiter lorsqu'elles achètent des produits via ses fournisseurs (liste des produits sur www.clever-akafen.lu). Pour certains groupes de produits, tels que des produits de nettoyage, des fournitures de bureau ou des papiers hygiéniques, des listes des produits spécifiques existent.

D'autres groupes de produits promus dans le cadre de la campagne « Clever akafen » sont les batteries, les sources d'éclairage, les peintures/laques/lasures ainsi que les produits « Rinse-off » (produits cosmétiques).

## Quels sont les avantages pour l'entreprise ?

La prévention se répercute positivement sur les coûts, à plus ou moins long terme. L'environnement n'est pas le seul à en tirer profit, c'est aussi un plus pour l'entreprise. Pour plus de conseils détaillés sur la prévention des déchets et la réutilisation, veuillez consulter les informations sur les produits de la **SuperDrecksKëscht®** ainsi que votre plan individuel des déchets. Ces conseils sont à la disposition gratuite de toutes les entreprises affiliées.

Informations: **sdk.lu** | Contact: **info@sdk.lu**

Informations: **clever-akafen.lu**

# Economie circulaire et potentiel de ressources - de nouvelles opportunités pour l‘économie luxembourgeoise

L‘économie circulaire en tant qu‘élément du développement durable

SDK RESSOURCEN POTENTIAL
SuperDrecksKëscht®
konform ISO 14024

Informations:
**potentiel-de-ressources.com**

Par le biais des études nationales sur l‘économie circulaire et la troisième révolution industrielle (étude Rifkin), les responsables politiques souhaitent créer la base pour un développement durable de l‘économie luxembourgeoise. Le traitement respectueux des ressources existantes et la protection du climat y joue un rôle important. Il ne s‘agit pas uniquement d‘utiliser moins de ressources naturelles, mais également de recycler au maximum les matières primaires contenues dans les déchets. Avec le potentiel de ressources, la **SuperDrecksKëscht®** a ainsi mis au point un instrument innovant permettant d‘évaluer cet aspect.

## L‘économie circulaire

Nous vivons dans un monde à ressources finies et les ressources non renouvelées utilisées jusqu‘à présent seront tôt ou tard épuisées et ainsi non disponibles comme matières premières pour de nouveaux produits. Dans l‘« économie circulaire », l‘objectif consiste à recycler les ressources au-delà du cycle de vie d‘un produit ou d‘une marchandise afin de les réutiliser pour la fabrication de nouveaux produits.

L‘« économie circulaire » est également synonyme d‘économie d‘énergie et donc de protection du climat.

## Le potentiel de ressources SDK

Le potentiel de ressources est une méthode permettant d‘évaluer l‘efficacité des processus de recyclage/de la production de recyclage. Grâce à un diagramme camembert, il est possible de bien illustrer pour chaque déchet quelle matière première est à nouveau disponible après le recyclage. Plus la part verte est grande, mieux c‘est. Ainsi, les processus de recyclage/la production de recyclage peuvent être évalués et comparés en fonction de leur efficacité (proportion de la part verte).

Le potentiel de ressources représente les ressources recyclables contenues dans le produit, car les produits usés sont des fournisseurs de matières premières. Le calcul du potentiel de ressources s‘oriente uniquement à la génération de nouvelles matières premières à la fin du processus de recyclage/de la production de recyclage.

Pour la réalisation de l‘« économie circulaire », une collecte de déchets propre et triée est importante. En outre, une collecte de déchets propre améliore l‘image et motive les collaborateurs et clients. Tout à fait dans l‘esprit de la philosophie de consommation inversée qui signifie l‘organisation en miroir de la collecte de déchets, c.-à-d. des produits usés selon les critères de la consommation.

Exemple

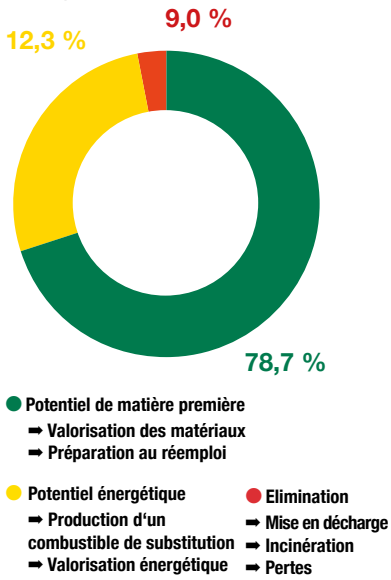

# Relevé des produits

**conseils de prévention et de réduction**
**et conseils pour votre sécurité**

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

## Piles, supports d'impression et appareils électriques/électroniques

**Infos**

- contiennent des métaux précieux.
- peuvent également renfermer des polluants..
- La collecte d'appareils hors d'usage et de piles usées est organisée par les systèmes de producteurs Ecotrel asbl et Ecobatterien asbl.
- Il est important de les éliminer dans les règles de l'art en regard de leurs composants précieux

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Veillez à une faible consommation d'énergie !
➡ Veillez à la réparabilité !
➡ Utilisez des piles rechargeables !
➡ Une bonne qualité est garante d'une longue durée de vie.
➡ Veillez à ce que les produits ne renferment pas de polluants et à ce que le rayonnement électromagnétique soit faible !
➡ Faites attention au labels environnementaux !
➡ Utilisez de l'électricté verte !

**Elimination écologique**

- La 1re phase de valorisation consiste en un pré-tri et broyage
- Récupération des métaux et plastiques
- Les fractions problématiques sont éliminées dans les règles de l'art
- Les cartouches de toner peuvent en partie être rechargées.

*Adresses utiles :*

- **www.ecobatterien.lu**
- **www.ecotrel.lu**
- **www.ulc.lu**
- **www.oeko.lu**
- **www.oekotopten.lu**
- **www.akut.lu**

ecotrel ecobatterien
SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®
**www.clever-akafen.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Déchets de chantier

**Infos**

- Les matériaux de construction doivent être durables.
- Une bonne isolation thermique reduit les besoins de chauffage.
- Utilisez des équipements consommant peu d'énergie !
- Planifiez dès le stade de construction une éventuelle réhabilitation et le démantèlement !

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Evitez les matériaux composites et collés, ceci facilite le démantèlement et la valorisation !
➡ Evitez les contaminations par des substances nuisibles (par ex. huile, peinture) !
➡ Les matériaux d'isolation composés de matières premières naturelles ou recyclées sont écologiques.
➡ Optez pour des options générant peu de déchets !
➡ Il est souvent possible d'utiliser des emballages à usage multiple.

**Elimination écologique**

- Les déchets mixtes sont difficiles à valoriser ; leur élimination est onéreuse.
- Veillez à une collecte sélective et propre !
- Les matériaux de construction minéraux sont faciles à recycler.
- Les déchets problématiques tels que les bitumes doivent être traités séparément.

*Adresses utiles :*

- **www.sdk.lu/de/Bau.html**
- **www.sdk.lu/fr/construction.html**
- **www.crtib.lu/leitfaden**
- **www.oeko.lu**
- **www.akut.lu**

Informez-vous sur la SDK - LECO**BOX**.

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Verre

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Privilégiez les systèmes consignés et renoncez aux cannettes ou bouteilles jetables.
➡ Les petits dommages sur les pares-brises de voitures peuvent être réparés à temps.

**Infos**

- Ne pas mélangez pas différents types de verre !
- Ne contaminez pas par de l'argile, la céramique ou d'autres matériaux similaires !
- Les bouteilles et les verres sont collectés avec le verre creux.
- Collectez séparément ! Le verre plat est également facile à valoriser.
- Le verre de lampes doit être traité séparément, notamment s'il s'agit de produits problématiques (par ex. lampes à faible consommation d'énergie).

**Elimination écologique**

- Le verre creux trié est transformé en granulé de verre et peut être utilisé dans la production de nouvelles bouteilles ou de verres.
- Les matières récupérées sur du vieux verre plat peuvent être utilisées pour fabriquer des matériaux isolants comme la laine de verre ou le verre cellulaire (Foamglas).
- Le verre de lampe peut être réutilisé dans des processus industriels.

# Relevé des produits

**conseils de prévention et de réduction et conseils pour votre sécurité**

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

## Plastiques

**Infos**

- Ils sont en général issus de la pétrochimie.
- Les plastiques biodégradables ne sont pas forcément plus écologiques que les variantes classiques.
- Leur dégradation est lente (problème des déchets flottants et de contamination du milieu marin).
- Les composants tels que les plastifiants dans les PVC sont problématiques.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Utilisez des emballages à usage multiple !

➡ Il est souvent possible de faire des réparations dans la construction ou le secteur automobile.

➡ Utiliser des plastiques recyclés revient à ménager les ressources naturelles.

**Elimination écologique**

- De nombreux plastiques peuvent faire l'objet d'une valorisation matière lorsqu'ils sont triés et dûment étiquetés.
- Les plastiques contamiinés, non étiquetés et mélangés ainsi que les matériaux composites ne peuvent généralement faire l'objet que d'une valorisation thermique.

*Adresses utiles :*

- **www.valorlux.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Métaux

**Infos**

- L'extraction de minerais métalliques est le plus souvent liée à de lourdes interventions dans le milieu et le paysage.
- L'extraction des métaux contenus dans les minerais nécessite beaucoup d'énergie.
- Sur certains métaux, l'extraction se fait également à l'aide de produits chimiques toxiques.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Les réserves naturelles de minerais métalliques ne sont pas inépuisables.

➡ Le métal oxydant se répand dans le milieu et ne peut plus être récupéré

➡ Réutilisation si possible (par ex. bourse de recyclage)

➡ Evitez les boîtes ou cannettes en utilisant des produits frais ou des emballages consignés !

➡ Les emballages métalliques auxquels adhèrent des résidus nuisibles sont collectés avec les substances problématiques.

**Elimination écologique**

- Séparation du fer à l'aide de séparateurs magnétiques, sinon à l'aide de différents poids spécifiques.
- Fondre des métaux et réutilisation dans l'industrie
- Traitement séparé des emballages de substances problématiques

*Adresses utiles :*

- **www.valorlux.lu**

Peintures/Laques etc. dans des emballages métalliques

SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®

**www.clever-akafen.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Déchets organiques (déchets alimentaires, déchets verts, bois)

**Infos**

- Le pourcentage de déchets organiques dans les déchets résiduels est en parti élevé.
- Les déchets de cuisine dominent par rapport aux déchets de jardin, déchets verts et bois.
- La mise en décharge ou l'incinération incontrôlées ne sont pas des méthodes judicieuses de traitement des déchets.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Jeter les produits alimentaires n'est pas seulement un comportement immoral, mais représente également un gaspillage de ressources naturelles.

➡ La valorisation de déchets organiques représente des ressources pour la production d'énergie.

*Adresses utiles :*

- **www.biogasvereenegung.lu**

ECO BOX MEI LAANG GENEISSEN

L'instrument contre le gaspillage alimentaire et l'évitement d'emballages inutiles. Infos sur: **www.ecobox.lu**

# Relevé des produits

## conseils de prévention et de réduction et conseils pour votre sécurité

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

## ... organische Abfälle

➡ La production et l'utilisation de compost contribuent également à réduire les émissions de $CO_2$.

**Elimination écologique**

- La plupart des installations de biogaz luxembourgeoises valorisent également des déchets alimentaires et de cuisine.
- Utilisation du biogaz pour produire de la chaleur et de l'électricité ou l'injecter dans le réseau national de gaz naturel.
- Transformation des déchets verts et des déchets de coupe en compost, des morceaux de bois en copeaux de bois.
- Déchets de bois : fabrication de matériaux dérivés du bois ou production d'énergie

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Papier / Carton

**Infos**

- Bien que le bois soit une matière renouvelable et disponible presque partout, il est important de le gérer responsablement.
- Son faible poids fait du papier et du carton un bon matériau d'emballage.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Le papier recyclé réduit la pollution de l'environnement engendrée par la fabrication du papier ainsi que les besoins en énergie et en eau fraîche.

➡ Utilisez du papier recyclé

➡ Il est possible d'éviter les emballages en recourant à des systèmes réutilisables.

➡ Le papier et les cartons peuvent souvent être réutilisés à plusieurs reprises.

➡ N'imprimez les documents et les messages électroniques que si ceci est absolument nécessaire !

**Elimination écologique**

- Le matériau est plus facile à valoriser lorsqu'il est propre
- Le papier hygiénique à fibres courtes (par ex. les mouchoirs en papier) abaisse la qualité du produit recyclé.
- Les vieux papiers sont dissous et la pâte en résultant est nettoyée à plusieurs niveaux
- Après ajout de fibres fraîches ainsi que de matières de remplissage et d'agents auxiliaires, le papier est fabriqué sous l'effet de la pression et de la chaleur.

SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®
**www.clever-akafen.lu**

## Produits problématiques - produits chimiques / produits nocifs

**Infos**

- Faites preuve d'une très grande prudence à l'utilisation des produits chimiques.
- Respectez les codes danger (symboles de danger) et les consignes de protection sur l'étiquette !
- Les composants toxiques peuvent être dissimulés, comme c'est le cas dans les produits renfermant du mercure ou de l'amiante.
- Les déchets de produits nocifs doivent être correctement étiquetés ; la meilleure solution est de conserver l'étiquette d'origine.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Utilisez des méthodes ou des produits alternatifs (par ex. des produits de nettoyage labellisés ‚Clever akafen') !

➡ Dans le cas des pesticides, des mesures de lutte mécanique peuvent prévenir l'utilisation de substances toxiques.

➡ Des mesures préventives et protectrices peuvent rendre superflue l'utilisation ultérieure de produits chimiques.

**Elimination écologique**

- Il n'est en général pas possible de les traiter ou de les valoriser.
- Traiter les produits dans le respect de l'environnement revient à les détruire avec la fiabilité requise dans des installations d'incinération à températures élevées.
- Les produits tels que les substances renfermant de l'amiante sont placés dans des décharges spéciales.

*Adresses utiles :*

- **www.ecotrel.lu**

ecotrel

SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®
**www.clever-akafen.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

# Relevé des produits

**conseils de prévention et de réduction et conseils pour votre sécurité**

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

## Produits problématiques - huiles, graisses/produits dangereux pour les eaux et combustibles

*Adresses utiles :*

- **www.ecotrel.lu**

**Infos**

- Les huiles techniques, les graisses, les carburants ou les émulsions polluent l'eau et le sol et sont combustibles.
- Quelques gouttes d'huile usée suffisent pour rendre l'eau souterraine impropre à la consommation.
- Les huiles et graisses alimentaires sont problématiques lorsqu'elles sont éliminées avec les eaux usées. Ceci vaut également pour les peintures, laques et solvants.
- Il est important de les stocker avec la fiabilité requise à cause de l'inflammabilité et du danger que ces produits représentent pour les eaux.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Prévention des déchets en travaillant proprement et en utilisant des techniques adéquates.

➡ Utilisation des produits écologiques, par ex. des peintures et des laques portant le label ‚Clever akafen'.

➡ Utilisation des produits recyclés

**Elimination écologique**

- Les huiles ou solvants sont faciles à traiter lorsqu'ils sont collectés proprement et séparement.
- Les mélanges, composés d'huiles minérales et de solvants par ex., ne peuvent être soumis qu'à une valorisation énergétique.
- Les déchets de peinture et de laque peuvent être valorisés en grande partie.

ecotrel

SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®

**www.clever-akafen.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

## Produits problématiques - gaz et récipients sous pression

**Infos**

- Les briquets, les aérosols et les appareils réfrigérants modernes renferment des gaz combustibles.
- Manipulez les bouteilles de gaz avec le soin requis !
- Les briquets et les aérosols ne doivent pas être exposés à des températures élevées.
- De nombreux vieux appareils réfrigérants contiennent encore des CFC qui nuisent au climat et appauvrissent la couche d'ozone.
- De nombreux gaz contribuent à l'effet de serre lorsqu'ils se dégagent de manière incontrôlée.

**Gestion des ressources naturelles / Prévention des déchets**

➡ Remplacez les aérosols par de l'air comprimé ou des vaporisateurs à pompe !

➡ Evitez le dégagement de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur du froid et de la climatisation !

**Elimination écologique**

- Il est possible de réutiliser les bouteilles de gaz récupérables après les avoir traitées.
- Dans le cas contraire, le gaz est capté et soumis à une valorisation thermique ; le métal est recyclé.
- Les aérosols peuvent être recyclés en grande partie.
- Les briquets et autres produits non démontables sont soumis à une valorisation thermique.
- Les CFC issus d'appareils réfrigérants sont neutralisés.

SDK CLEVER AKAFEN SuperDrecksKëscht®

**www.clever-akafen.lu**

Informations sur le potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**

**Informations détaillées dans le lexique produits de la SDK – dictionnaire-produits.sdk.lu**

**Informations détaillées sur le potentiel de ressources des differents produits sur www.potentiel-de-ressources.com**

# Recyclage et production inverse – trouvez le partenaire dont vous avez besoin !

Tri des déchets - condition à la base d'un traitement des déchets ménageant les ressources naturelles

## Comment trouver le partenaire adéquat pour la collecte et le traitement des déchets ?

**Le responsable qui pense de manière durable confie ses déchets à un collecteur de déchets possédant toutes les autorisations nécessaires, garantissant une mise au rebut transparente et conformément à la loi et pouvant démontrer le respect des aspects de l'économie circulaire et la protection du climat et d'autres critères importants de la politique d'entreprise.**

Contrairement à la devise « Loin des yeux, loin du cœur », les entreprises et établissements respectueux de l'environnement ont conscience que la responsabilité en matière de déchets produits ancrée dans la loi s'étend du site de production jusqu'au récepteur de produits/à l'entreprise de recyclage. Quelques aspects importants :

- transport conforme à la loi et fiable des produits depuis leur lieu de production jusqu'au destinataire des déchets;
- respect des dispositions légales, à savoir recyclage de toutes les matières valorisables de manière à récupérer un maximum de matières secondaires;
- traitement de toutes les substances problématiques de manière à réduire à un minimum la pollution de l'environnement.

L'entreprise écologique charge uniquement des entreprises d'élimination agréées d'enlever ses déchets. Elle peut ainsi être sûre que les normes légales seront respectées lors du transport et du recyclage des déchets. **Vous trouverez la liste des entreprises d'élimination agréées en composant l'adresse web suivante : www.emwelt.lu ➡ Emweltprozeduren ➡ Autorisations, Notifications et Enregistrements ➡ Gestion des déchets et ressources.**

Afin d'aider davantage les entreprises à sélectionner un partenaire de collecte, la **SuperDrecksKëscht®** a créé 2 instruments. Premièrement, le label de qualité pour les entreprises de collecte autorisées au Luxembourg. Les critères de qualité portent entre autres sur la collecte transparente et le tri chez le client, le stockage propre et sélectif des substances s'il y a entreposage, le traitement transparent des déchets, la priorité donnée à la valorisation matière par rapport à la valorisation énergétique et l'information des clients sur les possibilités de prévention. Deuxièmement, le potentiel de ressources permet d'évaluer et de comparer les processus de recyclage et ainsi les entreprises de recyclage/récepteurs de produits qui traitent les déchets reçus par les entreprises de collecte.

Vous trouverez la liste des entreprises d'élimination labellisées en composant l'adresse web **www.sdk.lu / SuperDrecksKëscht® fir Betriber / Collecteurs de déchets**, celle des récepteurs de produits doté de certificat du potentiel de ressources sur **www.potentiel-de-ressources.com**.

Informations: **sdk.lu** | Contact: **info@sdk.lu**

Le label **SuperDrecksKëscht®** pour les partenaires de coopération

www.sdk.lu

SuperDrecksKëscht®
Zone Industrielle Piret
L-7737 Colmar-Berg
Tel.: 48 82 16-1 . Fax: 48 82 16-255
info@sdk.lu

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

Instrument pour la collecte séparée des déchets dans un petit espace - la SDK-LECOBOX

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Administration de l'environnement

Administration de l'environnement
1, avenue du Rock'n Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tel: 40 56 56-1 . Fax: 49 62 56

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

Chambre des Métiers
2, circuit de la Foire internationale
L-1347 Luxembourg
Tel.: 42 67 67-1 . Fax: 42 67 87

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tel.: 42 39 39-1 . Fax: 43 83 26

Aktioune vum Ministère fir Ëmwelt, Klima an nohalteg Entwécklung mat de Gemengen, der Chambre des Métiers an der Chambre de Commerce

**SuperDrecksKëscht® - geliefte Klimaschutz**

2019 12